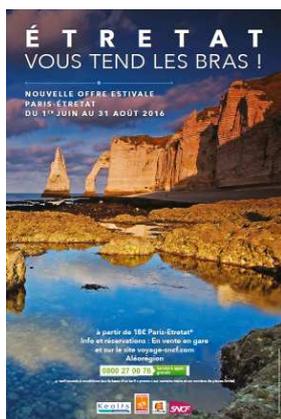


Le 12 juillet 2016

CET ÉTÉ ÉTRETAT VOUS TEND LES BRAS !

Du 1^{er} Juin au 31 Août 2016, le Département de la Seine-Maritime, en partenariat avec SNCF et Keolis Seine-Maritime, met en place une offre de transport attractive : « Paris-Etretat ».



Dans le cadre de l'opération Grand Site « Falaise d'Étretat – Côte d'Albâtre », et considérant l'intérêt d'améliorer l'accessibilité de la destination Étretat-Côte d'Albâtre, le Département de la Seine-Maritime s'est associé avec SNCF et Keolis Seine-Maritime afin de proposer une offre tarifaire « de bout en bout ». L'offre permet aux voyageurs munis d'un seul titre de transport d'emprunter le train de Paris Saint-Lazare jusqu'à Bréauté-Beuzeville puis un car départemental en correspondance jusqu'à Etretat.

Étretat est le site naturel le plus réputé et visité en Seine-Maritime, avec près de 900 000 visiteurs par an dont, majoritairement, pour la clientèle française, des personnes venant de l'Île de France et de la Normandie. L'opération « Paris-Étretat » permet ainsi de développer l'attractivité de la Normandie et de ses sites remarquables tout en favorisant l'utilisation du transport collectif par la vente d'un titre combiné par SNCF.

Cette offre est disponible sur l'ensemble des canaux de distribution SNCF : aux guichets de vente et boutiques SNCF, sur les automates de vente, sur internet (www.sncf.com), par téléphone au 3635 (Service 0,40€ /min + prix appel) ou au 0 800 801 801 (TER Normandie, service & appel gratuits), ainsi qu'en agences de voyages agréées SNCF.

Tarif à partir de 18€ et des trajets plus rapides qu'en voiture :

Au départ de Paris Saint Lazare ou de la gare de Rouen, le temps de trajet proposé en transport en commun, de bout en bout, est identique à celui de la voiture en condition de trafic fluide. Fini les difficultés pour trouver un parking à destination ainsi que les embouteillages pour regagner Paris le dimanche soir !